16

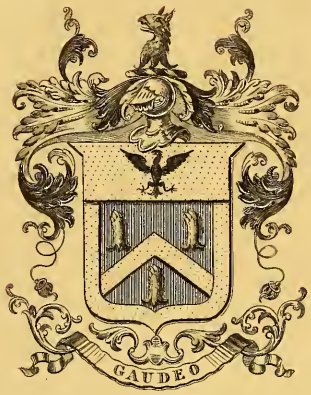

John Carter Brown
Library
Brown University

The Gift of
The Associates of
The John Carter Brown Library

-2996/-

Une autre prise encore plus précieuse a été conduite à la Corogne par la Frégate la *Bellone*, Capitaine M. de Chambertrand. C'est un Navire qui alloit à la Jamaïque, chargé de Mousseline, de Toiles, Bijoux, principalement de Montres, &c; Il est estimé deux millions; il y a apparence que ce vaisseau avoit été séparé de la flotte de l'Amiral Graves.

Ces riches navires ne sont pas les seuls qui aient été enlevés aux Anglois depuis peu : On sait que la flotte de Québec, & un second convoi parti de Corke ont été attaqués & dispersés par quelques Vaisseaux François; on ne tardera pas à recevoir des détails de ces différentes rencontres. Nous savons déjà que la Frégate Angloise l'*Eolus* de 36 canons, un Cutter & un Brigantin de la même nation ont été pris par deux Vaisseaux de lignes François, à la hauteur du Cap de la Roque.

Le Corsaire de Guernesey le *Tartare*, de 8 canons, 6 pierriers & 31 hommes d'équipage, a été pris & conduit à Brest par la *Concorde*. Cette Frégate s'est emparée de plusieurs bâtimens vivriers, partis de Corke pour Quebec. Ce convoi a été totalement dispersé, & on assure que le Vaisseau le *Protecteur* s'est aussi emparé de la *Danaë*, l'une des frégates qui l'escortoient.

Autres Vaisseaux Anglois, pris & rançonnés par les François.

LE *John*, pris & rançonné pour 500 Guinées. Le *Thomas*, pris & rançonné pour 300 Guinées. Le *Hate*, de Londres, pour Quebec; pris & rançonné pour 1250 liv. sterl. L'*Albion*, de Liverpool, pour Archangel, pris & envoyé à Boston. Deux bâtimens, de Londres, pour Vaterfort, pris & envoyés à Dieppe. L'*Actif*, pris & envoyé à Brest. La *Fanny*, prise & envoyée à Bayonne. L'*Alert*, de Liverpool, pris par la *Venus*, & envoyé à l'Orient. La *Libertas Dulcior auro*, de Dublin, pour Naples, prise par les Espagnols.

Permis d'imprimer & distribuer. A Caen, ce 26 Juillet 1780.
Signé, DAIGREMONT.

EXTRAIT
DES NOUVELLES
LES PLUS REMARQUABLES

Des prises faites sur les Anglois, par les François & les Espagnols.

ON a écrit du Cap-François, le 12 Septembre, que le Chevalier de Monteil, Chef d'Escadre, commandant les Vaisseaux du Roi en station dans ces mers, s'est emparé de deux Bâtimens Anglois, l'*Unicorne*, Frégate de 28 canons, & le *Gayton*, Bricq de 18 canons, & qu'il a de plus repris deux Embarcations Américaines, dont quelques Corsaires s'étoient emparés.

On apprend par d'autres lettres de Saint Domingue, du 3 Octobre, que le sieur Amé de la Laune, Lieute-

nant de Vaiſſeau ; commandant le Cutter du Roi le *Serpent*, de 18 canons, a pris dans ſa croiſière ſur la Jamaïque, le Corſaire le *Rodney*, de 14 canons, après un engagement de quelques heures. Et que le 25 Septembre, en revenant à Saint-Domingue, il s'eſt également emparé, après une chaſſe de ſix heures, & un combat très-vif, du Bricq Anglois la *Levrette*, de 14 canons ; le Capitaine Anglois a été tué, & le ſieur de la Laune a été bleſſé grièvement d'une balle qui lui a caſſé une côte. On eſpère que cette bleſſure n'aura point de ſuites facheuſes.

Le Corſaire de Dunkerque la *Revanche*, a conduit en ce port, le 29 Novembre, le Brigantin Anglois le *Betzy*, d'environ 250 tonneaux & 10 hommes d'équipage, chargé à Saint-Péterſbourg pour Londres, de fer & de planches. Le même jour, ce Corſaire s'eſt également emparé du Bricq le *Thomas-&-Alice*, de 10 hommes d'équipage ; mais on le ſoupçonne perdu à la côte de Hollande.

La *Subtile*, autre Corſaire de Dunkerque, a débarqué en ce port, le même jour 29, 7 Anglois provenant de deux priſes qu'il a faites près de Portland, & qu'il a expédiées pour un des ports de la Manche.

On écrit de Morlaix, le premier Décembre, qu'il vient d'entrer dans cette baye une priſe Angloiſe, faite la veille à la hauteur de Sterpointe, par le Corſaire de Dunkerque la *Civilité*. Cette priſe faiſoit partie d'un convoi deſtiné pour New-York, ſorti de Plymouth le 29 Novembre ſous la conduite de huit Vaiſſeaux de guerre & de pluſieurs Frégates. Elle eſt chargée de vivres & a 22 hommes d'équipage.

Un autre Corſaire de Dunkerque, le *Sans-peur*, s'eſt emparé le 25 Novembre, du Navire Anglois le *Briton*, de 20 hommes d'équipage & de 8 canons, qu'il a conduit à Oſtende. Ce Bâtiment étoit parti de Memel pour Londres, avec un chargement de matieres & de bois de conſtruction.

On écrit d'Antibes, en date du 25 du mois dernier, que la veille à trois heures après midi, la mer étant presque calme, on avoit apperçu un Corsaire Mahonnois donner chasse à deux Tartanes, venant de Nice & chargées de différentes marchandises de valeur. Les deux Tartanes poursuivies & se trouvant à la hauteur de la premiere batterie de la rade d'Antibes, nommée la Grenille, distante de la ville de près de trois quarts de lieue, manœuvroient de toutes leurs forces pour se mettre sous la défense de cette batterie qui avoit deux canons de fer du calibre de 24. Le sieur de Lesrat, Commandant pour le Roi à Antibes, voyant que le Corsaire n'étoit pas à portée du canon du rempart, & sçachant qu'il n'y avoit à la batterie de Grenille qu'un Canonnier Invalide, donna sur le champ des ordres pour qu'il y fût envoyé un détachement du Corps-royal de l'Artillerie, qui s'y rendit en courant : cependant, à son arrivée, les deux Tartanes, que les Equipage avoient quittées, étoient au pouvoir du Corsaire qui y avoit envoyé du monde. Heureusement pour le Commandant de la ville qui s'occupoit de la reprise des deux Tartanes, il s'aperçoit que le vent leur est contraire pour le trajet qu'elles ont à faire, afin de rejoindre le Mahonnois ; il fait prendre aussi-tôt deux Chaloupes, sur chacune desqu'elles il fait passer 20 Grenadiers. Le feu des remparts pouvant se reunir alors à celui de la batterie de la Grenille, & les Chaloupes faisant force de rames, le Corsaire rappelle à lui les Equipages des deux Tartanes, qui les abandonnent après avoir lâché quelques coups de fusils, & sur lesqu'elles remontent leurs premiers Equipages répartis sur deux canots qu'avoient protégés les Chaloupes. A 5 heures du soir on reçut avec acclamation dans le port toute cette Flotille si bien servie par les ordres du sieur Lesrat, qu'on avoit vu courir d'une batterie à l'autre, ainsi que le sieur de Coustou, Major, & le sieur de Crouzillat, Aide-major. Le sieur Duvivier, Lieutenant-Colonel du ré-

giment d'Artois ; & les Officiers du ſecond bataillon de ce régiment, ont donné dans cette occaſion les preuves du plus grand zèle. On a vu quelques-uns de ces derniers, le levier à la main, ſervir à la manœuvre du canon. De ſimples Citoyens ſe ſont jetés volontairement dans les Chaloupes avec les Grenadiers. A l'égard de l'Artillerie, on ne peut oublier le ſieur de Bompar, Lieutenant-colonel, Sous-directeur du Corps-royal, ſecondé par les ſieurs Forquet & Mantaux, & par le ſieur Stoppau, Garde d'Artillerie. Les ordres des uns & la manœuvre des autres ont produit dans cette affaire des effets ſi heureux, que la repriſe des deux Tartanes leur eſt dûe en partie.

Deux Bâtimens Anglois allant à Stettein, viennent d'arriver en ce port ; ils ont été pris par un Corſaire François de 22 canons, & relâchés moyennant une rançon de 1250 guinées.

Les Corſaires la *Marquiſe-de-Seigneley* & la *Comteſſe-de-Buzançois*, viennent de conduire au Havre deux priſes Angloiſes, la premiere, qui avoit des lettres de marque, s'appelle l'*Aſthon*, de 450 tonneaux ; & l'autre le *Joſeph*, de 350 tonneaux. Ces deux Bâtimens qui avoient enſemble 46 hommes d'équipage, étoient partis de Liverpool pour Londres, chargés de diverſes marchandiſes.

Le Sloop Anglois la *Sally*, d'environ 70 tonneaux, priſe faite par le Corſaire la *Subtile*, de Dunkerque, vient également d'entrer au Havre.

Permis d'imprimer & diſtribuer à Caen ce 12 Décembre, 1780. *DAIGREMONT.*

DÉCLARATION DE GUERRE

DE LA PART DE L'ANGLETERRE,

CONTRE LES HOLLANDOIS,

A la Cour de Saint-James, le 20 *Décembre* 1780.

Sa Très-Excellente Majesté, le Roi étant présent au Conseil.

SA Majesté ayant pris en considération le grand nombre des procédés outrageans des États-généraux des Provinces-unies & de leurs Sujets, tels qu'ils sont expliqués ci-après :

Savoir, d'avoir promis à nos Ennemis d'observer une neutralité directement contraire aux engagements contractés entre nous, & de leur donner toute sorte d'assistance secrette. D'avoir retiré des taxes intérieures, uniquement dans l'intention de faciliter le transport des munitions en France.

Ils ont souffert un pirate Amériquain plusieurs semaines dans un de leurs ports, & ils ont même permis qu'une partie de son équipage montât la garde dans un fort du Texel.

Dans les Indes orientales les Sujets des Etats-généraux, se sont efforcés de nous susciter des ennemis.

Aux Indes occidentales, & particulierement à Saint-Eustache, nos Sujets rebelles ont reçu d'eux toute sorte de protection & d'assistance. Les corsaires rebelles ont l'entrée libre & publique dans les ports Hollandois, ils ont la per-

E778
D479d
1-812E